PLOULEC'H Mag



SOMMAIRE

EDITO	р3
LANNION TRÉGOR AGGLO	p 4
REPAS DES AÎNÉS	p 5
VIE SCOLAIRE	p 6-7
ENVIRONNEMENT	p 8-9
EAU ET ASSAINISSEMENT	p 10
VIE ASSOCIATIVE	p 11
CONSEILS MUNICIPAUX	p 15-16
EN BREF	P 17
ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H	P 18

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél.: 02.96.46.10.00 Fax: 02.96.37.14.50 E-Mail: mairieploulech@wanadoo.fr site web: www.mairie-ploulech.fr

Du 1er Septembre au 30 Juin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30 Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Samedi 9 H 00 - 12 H 00

Du 1^{er} Juillet au 31 Août

 Lundi, Mercredi
 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

 Mardi, Jeudi
 8 H 30 - 12 H 00 (fermée l'après-midi)

 Vendredi
 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Fermée le Samedi

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier certifié PEFC.



PERMANENCES DES ÉLUS

Maire: Michel DEVALLAN

sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi matin

Adjoints:

1^{er} adjoint : Emile LE QUEMENT urbanisme & bâtiments communaux

Sur rendez-vous

2^{ème} adjointe : Joëlle BOLLORÉ affaires scolaires & jeunesse

Sur rendez-vous

3^{ème} adjoint: Jean ROUXEL aménagement & développement durable

Sur rendez-vous

4ème adjointe: Emmanuelle CORNIC affaires sociales

Sur rendez-vous

 $5^{\grave{e}me}$ adjointe : Martine LETELLIER vie associative & sports

Sur rendez-vous

Revue d'information municipale Directeur de publication : Michel DEVALLAN

ont participé à ce numéro : Michel DEVALLAN, Martine LETELLIER, Emmanuelle CORNIC, Jean ROUXEL, Jean-Luc LE RHUN.

Elaboration et mise en page : Nadège PORRET

Impression: Publi Trégor

Photo de couverture : Blandine Broudic

Pour le prochain bulletin, pensez à déposer vos articles (format WORD) et photos (format JPEG) par internet à l'adresse suivante infocom-mairieploulech @wanadoo.fr ou en apportant une clef USB en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Michel DEVALLAN



Emile LE QUEMENT



Joëlle BOLLORE



Jean ROUXEL



Emmanuelle CORNIC



Martine LETELLIER



Remy POMMELLEC



Michel FIZANNE



Pierre CORNILLAT



Gilles LE BRUN



Gérald CUZIAT



Jean-Michel BOETE



Jean-Jacques ABGRALL



Jean-Luc LE RHUN



Gilbert LE BOT

ÉDITO



près une saison estivale animée, un premier prix départemental pour le fleurissement, une rentrée scolaire réussie avec l'arrivée d' Eric ROPERS, nouveau directeur à la tête d'une équipe en partie renouvelée, nous ne pouvons oublier cette crise qui rend la vie quotidienne difficile ou inquiétante pour chacun. A ce titre nous apportons notre total soutien aux salariés d'Alcatel Lucent et nous serons à leur côté pour préserver l'emploi et le tissu économique du Trégor.

A notre échelle communale, nous devons être ambitieux et déterminé pour préparer l'avenir avec pour volonté de bien gérer et innover. En cela la construction d'un équipement nouveau, rendu nécessaire, regroupant une salle festive communale et un auditorium à vocation plus large, permettra de répondre à un vrai besoin sur notre territoire tout en réduisant les coûts de construction. En effet, la mutualisation de certains espaces de la salle festive et de l'auditorium, le financement intégral de l'auditorium par LTA doivent nous permettre de réaliser le projet attendu par nos associations et nos concitoyens.

La proposition que nous avons soumise à LTA et qui a été votée en conseil communautaire est de réaliser une scène commune aux deux salles, modulable en fonction de l'utilisation.

Dans la continuité de la compétence menée à travers l'action du Carré Magique, la réalisation de cet auditorium qui n'existe pas à l'échelle du département pose de manière centrale la question de l'intérêt communautaire.

La double spécialité de notre projet, sa complémentarité à l'échelle de l'agglomération le rend porteur de sens, et doit servir d'exemple à d'autres actions dans d'autres lieux.

Il aura aussi pour conséquence d'accroître l'attractivité du sud de LTA et de Ploulec'h particulièrement.

Lors de notre prochain conseil municipal nous serons en mesure de valider notre Plan Local d'Urbanisme, soit cinq ans après le lancement de la procédure, ce qui, au vu des nombreuses évolutions réglementaires, apparait être un délai raisonnable. Ainsi dès l'approbation du PLU en 2013 nous mènerons à bien, en concertation avec la population, notre projet de salle "recto verso". Cette opération s'inscrit également dans un objectif de densification et d'extension de notre bourg.

D'ici là, je tiens au nom du conseil municipal et en mon nom à vous souhaiter pour vous et tous vos proches une bonne et heureuse année 2013.

Portez vous bien.



Michel DEVALLAN, Maire de PLOULEC'H

LANNION TRÉGOR AGGLO

AUTO-STOP PARTICIPATIF: la commune de Ploulec'h est partenaire

Face à l'impact écologique des transports individuels et à une demande de mobilité croissante de la part de la population, Lannion-Trégor Agglomération et 10 communes membres volontaires viennent de lancer une expérimentation de solution d'auto-stop participatif. Gros plan sur ce dispositif solidaire et convivial.

Qu'est ce que l'auto-stop participatif?

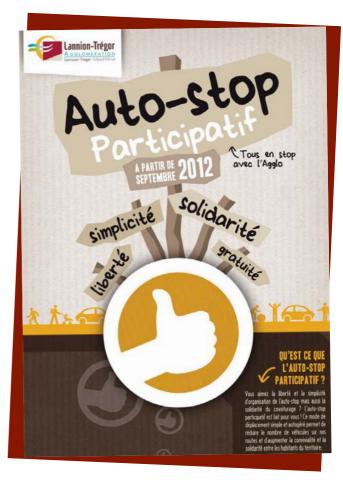
Mode de déplacement simple et autogéré, l'auto-stop participatif permet de réduire le nombre de véhicules sur nos routes et d'augmenter la convivialité et la solidarité entre les habitants du territoire. Le trajet n'engage que la responsabilité des conducteurs et passagers.

Le principe de fonctionnement :

L'autostoppeur participatif se signale en se positionnant sur le bord de la route, à un endroit sécurisé (parking...) et indique de façon lisible sa destination grâce au kit fourni par Lannion Trégor Agglomération (ardoise et brassard), et distribué par la Mairie.

Le conducteur participatif, identifiable grâce au macaron apposé sur son pare-brise, s'arrête sans gêner la circulation et conduit gratuitement le stoppeur à l'endroit convenu.





Une charte de bonne conduite devra préalablement être signée par les passagers et les conducteurs en Mairie.



REPAS DES AÎNÉS

RENDEZ-VOUS ANNUEL:

L'édition 2012 des repas des aînés a, une fois de plus, ravi les invités, qu'ils soient des habitués de ce rendez-vous annuel ou des nouveaux participants.

Le repas des aînés, que le Centre Communal d'Action Sociale organise tous les ans, permet aux Ploulechois(es) de 66 ans et plus de se retrouver à la salle des fêtes autour d'un repas et de partager un agréable après-midi avec les membres du CCAS et du conseil municipal.

Cette année, deux dates étaient proposées : le dimanche 11 novembre (après la messe et la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts) et le 18 novembre. Au total, ces deux journées ont regroupé 159 participants de 66 à 89 ans.





La décoration avait pour thème « les couleurs d'automne ». Les tables aux nappes couleurs pistache-chocolat étaient égayées de petits potirons et de châtaignes apportés par le personnel des services techniques.

Tout au long du repas préparé par Monsieur MINNE du restaurant Ar Vro et jusqu'au dessert fourni par la boulangerie de Ploulec'h, les volontaires y sont allés de leur petite chanson ou de leur histoire drôle.

L'ambiance conviviale et chaleureuse a même encouragé certains, dont on ne soupçonnait pas les talents artistiques, à prendre le micro.

En fin d'après-midi, chacun était satisfait de la qualité du repas, de l'animation et du service assuré bénévolement par des jeunes de la commune que le CCAS remercie.

LE COMTE DE BÉLIZAL : le parc du Château ouvert



Le parc autour du Château de Kerninon en Ploulec'h est ouvert, depuis de nombreuses années, à tous ceux qui désirent profiter d'un havre de paix : vététistes, joggers, promeneurs et même véhicules à condition de rouler lentement.

Cependant, le propriétaire de ce superbe château, le Comte Jean DE BÉLIZAL, qui a aussi été Maire de la commune, se réserve le droit de circuler librement chez lui, ainsi que ses proches, son chat Minette et son teckel Doudou!

Merci d'en prendre note et bonne promenade....

VIE SCOLAIRE



Joëlle BOLLORÉAdjointe aux affaires scolaires

EFFECTIFS 18 2 ÉLÈVES TPS 20 CE¹ 23 PS 20 CE² 26 MS 16 CM¹ 25 GS 21 CM² 23 CP 24

3 QUESTIONS A



Eric ROPERSDirecteur de l'école

- Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

J'ai passé quatre ans comme directeur du centre de classes de découvertes des PEP22 à Perros Guirec, où mon travail consistait à gérer le centre dans lequel on accueillait des classes de toute la France.

Auparavant j'ai été pendant sept ans directeur de l'école publique Saint Roch à Lannion.

- Comment s'est passée votre rentrée à Ploulec'h ?

Je suis arrivé à Ploulec'h en septembre suite à la fermeture de mon poste à Perros, j'ai découvert des locaux rénovés, agréables et une équipe sympathique. Ici j'ai retrouvé une classe de CE1 trois jours par semaine.

- Quel est votre rôle dans l'école ?

Le lundi, quand je suis déchargé de classe, je m'occupe principalement des papiers administratifs et des rendezvous.

Le directeur d'école est là pour veiller à la bonne marche de l'école, pour régler tous les petits problèmes quotidiens mais aussi pour fédérer tous les acteurs de la communauté éducative pour la réussite des élèves. Il anime l'équipe pédagogique et sert d'interface avec les parents, la mairie, l'inspection.

Restauration scolaire:

des locaux scolaires.

Après avoir introduit différentes catégories d'aliments d'origine biologique comme les produits laitiers, les fruits et légumes, les œufs, la viande, l'épicerie…il nous restait le pain.

Quelles sont les nouveautés de la rentrée 2012/2013? Les deux grandes avancées sont l'introduction de pain d'origine biologique au restaurant scolaire et l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien

C'est chose faite depuis la rentrée, suite à une consultation pendant l'été. Les enfants dégustent désormais du pain complet et semi-complet sans aucun gaspillage : cette nouvelle étape est réussie!

Produits d'entretien:

Pour continuer dans notre démarche « environnementale », nous avons décidé d'utiliser des produits d'entretien bio : même règle, nous avons effectué cet été une consultation.

Depuis la rentrée, nous avons donc démarré l'entretien des locaux scolaires avec une nouvelle gamme écologique pour le confort des enfants et du personnel.

Comment se fait le financement des activités scolaires?

Le financement de l'école se fait suivant 2 axes :

- Le fonctionnement : 42€/élève/classe. Il s'agit de tout le matériel pédagogique utilisé par les enfants et les enseignants (cahiers, crayons, peinture, colle, feuillets,...), soit 8000€ pour 2012.

A cette somme s'ajoute certaines années l'achat de livres scolaires.

- L'investissement : chaque année, l'équipe enseignante est sollicitée pour lister leurs besoins (jeux de cour, vélos, ordinateurs, video-projecteur, mobilier, plastifieuse...). Ces propositions sont étudiées par la commission finance et validées par le Conseil Municipal. La somme allouée varie d'une année sur l'autre (6600 € pour 2012).

A cela viennent s'ajouter des actions particulières comme le spectacle de Noël au Carré Magique tous les ans, les sorties au Planétarium, les sorties piscine ainsi que des achats spécifiques comme les sapins de Noël, la décoration ou encore le composteur pédagogique ou les bulbes de fleurs.

Il y a également les abonnements internet, la maintenance des ordinateurs et des deux photocopieurs.

Enfin, nous nous efforçons d'entretenir au mieux l'école, en effectuant des travaux chaque été pour améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants: peinture des classes, de la salle de motricité, du dortoir, des cours, des préaux ... (66 000 € ont été inscrits au budget prévisionnel en 2012).

Enfin, depuis l'été dernier nous avons lancé une grande opération pour améliorer l'isolation de l'école : la classe de moyenne section a été entièrement repensée pour le confort des enfants mais aussi pour améliorer notre consommation énergétique.

VIE SCOLAIRE

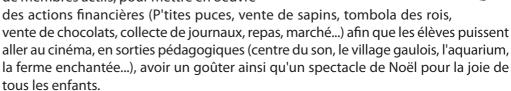


LES PARTENAIRES PRIVILEGIES DE L'ECOLE :



L'Amicale laïque de Ploulec'h est une association (loi 1901) de bénévoles, pour la plupart des parents d'élèves, qui a pour but de créer et maintenir les liens sociaux entre l'équipe enseignante, les parents et les élèves de l'école de Ploulec'h.

L'équipe de l'Amicale laïque se réunit tout au long de l'année scolaire, accompagnée de membres actifs, pour mettre en oeuvre



La Kermesse de fin d'année est également un évènement majeur, et tous ces bénéfices permettent aussi d'aider la classe de CM2 à partir en classe de découverte.

Toujours en recherche de volontaires pour nous donner un coup de main, nous restons à votre écoute au 02 96 37 46 75.

Aussi, nouvellement installée, la boîte aux lettres de l'Amicale laïque, située devant la bibliothèque, peut recevoir toutes les idées ou réactions.

Blandine BROUDIC

Présidente de l'Amicale laïque



LA FCPE (fédération de parents d'élèves

Quelques lignes pour vous remercier, vous parents d'élèves, pour votre engagement au sein de l'école. Certains ont rejoint notre association et d'autres ont rejoint l'amicale laïque.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux enseignants de l'école.

Cette année, l'association est composée de 10 membres (5 affiliés FCPE et 5 non-affiliés).

Notre principale fonction est de représenter les parents lors des conseils d'école en faisant part de vos

questions et de vos attentes. En plus chaque année, vos enfants avec le concours des enseignants réalisent des dessins qui sont transférés sur différents supports (tapis de souris, tasses, tabliers...). Les fonds récoltés par la vente de ces œuvres nous permettent de financer des achats pour les classes (livres, matériel pédagogique...) selon les besoins des enseignants.

Merci également aux habitants de Ploulec'h et des communes voisines qui répondent positivement aux différentes actions proposées pour aider au financement de la classe de découverte des CM2.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos questions.

Yveline VAUDRY

Présidente du conseil local

ENVIRONNEMENT

BÂTIMENTS COMMUNAUX : RÉDUIRE LES COÛTS ET SURTOUT LES CONSOMMATIONS !

Dans le précédent bulletin municipal, nous indiquions les axes de notre action en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux. Trois projets sont concernés.

entretien avec Jean ROUXEL,

Adjoint à l'aménagement et au développement durable



La mairie : un bel élément du patrimoine architectural de Ploulec'h

Le conseil municipal a validé l'installation d'un poêle à granulés dans la salle des mariages. Cette décision peut susciter de l'incompréhension dans la mesure où cette pièce est déjà pourvue d'un système de chauffage.

Pourquoi alors?

Cette salle, utilisée de manière intermittente, a été pourvue d'un chauffage électrique par le sol. Il y a eu manifestement défaut de conseil de la part du maître d'œuvre et du professionnel qui ont mis ce chauffage en place.

En effet, le chauffage par le sol, du fait de son inertie, ne se conçoit que pour des locaux utilisés en permanence. En conséquence, en hiver, pour une réunion de deux heures, il était nécessaire de mettre le chauffage en marche 24 heures à l'avance au minimum. D'où une facture d'électricité conséquente.

Par ailleurs, si sur un plan esthétique cette salle est une réussite incontestable, elle est intrinsèquement difficile à isoler thermiquement : murs latéraux et arrière en pierre, façade vitrée. Donc inadaptée au chauffage électrique. Seul le plafond était sensé être isolé. Surprise encore lorsque nous sommes allés dans les combles. Sur 5 à 6 m², l'isolation était absente! Et là où elle était présente, le matériau était mal posé. Tout a dû être retiré et remplacé par un isolant insufflé entre les poutres supportant le plafond. A noter également une installation électrique nonconforme (connexions non protégées par des boîtiers étanches). Elle a été reprise.

Aussi, la solution du poêle à granulés nous a paru adaptée à l'utilisation de la pièce dans la mesure où une programmation souple permettra au personnel de le faire fonctionner à bon escient tout en utilisant une source d'énergie renouvelable.

Pour l'achat de ce poêle, nous avons respecté les règles qui s'imposent à tout marché public, à savoir la mise en concurrence. Le choix de l'entreprise a porté sur deux critères essentiels: les caractéristiques techniques de l'équipement notamment la programmation - et le prix de la prestation. Les entreprises locales ont été consultées mais n'ont pas pu être retenues en vertu des règles mentionnées ci-dessus, règles auxquelles nous ne pouvons déroger. Il est par ailleurs de notre devoir de veiller à une utilisation rigoureuse de l'argent public.

Second point : amélioration de l'étanchéité à l'air du bâtiment : l'accès aux locaux de la mairie s'effectue via deux portes se faisant face, et si elles sont ouvertes simultanément, des courants d'air froid génèrent un inconfort certain pour les occupants des lieux et d'importantes déperditions de chaleur.

Aussi, il nous a paru opportun de construire un sas à l'arrière de la mairie. Deux avantages : suppression des courants d'air et condamnation d'un escalier en pierre hors normes et dangereux particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

Hélas, l'Architecte des Bâtiments de France a refusé notre projet. De ce fait, nous avons décidé de changer les deux portes d'accès.

ENVIRONNEMENT

Ce remplacement permettra tout de même d'apporter un plus en terme d'étanchéité à l'air, paramètre essentiel dans la performance d'un logement.

Nous allons poursuivre ce programme de réduction des consommations énergétiques communales. Les messages d'alerte dont tous les médias se font régulièrement l'écho dans ce domaine ne doivent pas être pris à la légère. L'énergie bon marché, c'est fini. Il importe donc que soient prises, tant à titre

individuel que collectif, des mesures d'économie drastiques afin que cette précarité énergétique, inconnue il y a encore quelques années, ne devienne un handicap pour tous les budgets, qu'ils soient privés ou publics.

L'école : une multitude de bâtiments disjoints et mal isolés

L'école est véritablement le point noir en matière de consommation énergétique. Cet été, nous avons donc entrepris de reprendre l'isolation d'une classe de la maternelle et des toilettes contigües.

Tous les bâtiments de l'école présentent des volumes inutiles mais qui nécessitent d'être chauffés. Nous avons donc décidé de réduire ces volumes en abaissant les "plafonds chapelle", l'air chaud ayant une fâcheuse tendance à s'élever et ce n'est pas près de changer. Au démontage de l'existant, nous avons eu de belles surprises. De nombreuses malfaçons ont été mises en évidence. A titre d'exemple, un écran sous-toiture prescrit dans le cahier des charges mais absent de part et d'autre du faîte de la toiture! Pourtant, le rôle de ce film est important dans la mesure où il participe à l'étanchéité à l'air de l'ouvrage et, en cas de tempête de neige, il évite l'imprégnation de l'isolant.

Plus grave, dans les toilettes, il manquait une largeur d'un mètre d'isolant de la sablière au sommet du toit! Ainsi, l'air froid en direct de l'extérieur pouvait aisément s'infiltrer sous le reste de l'isolation la rendant inopérante pour l'ensemble du bâtiment.

Les élus sont de simples citoyens qui n'ont pas forcément les connaissances techniques requises pour faire face aux nombreuses problématiques auxquelles ils sont confrontés. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils n'ont d'autre choix que de s'entourer de compétences externes, qu'il s'agisse de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le rôle de ces professionnels est précisément de les guider dans leurs choix et de veiller à ce que la réalisation des ouvrages soit conforme au cahier des charges et aux règles de l'art en vigueur. Ce respect des règles de l'art implique, s'agissant d'isolation thermique tout particulièrement, **une mise en œuvre irréprochable.**

Avec soin, les employés communaux ont repositionné une isolation performante, veillant à en assurer la continuité et ainsi garantir une bonne étanchéité à l'air. La sensation de confort est déjà palpable. Elle sera confirmée cet hiver, l'enseignante quant à elle ayant déjà exprimé sa satisfaction.

Autre amélioration: l'éclairage. Antérieurement, 6 lampes halogènes de 200 watts chacune (!!!) éclairaient la pièce. Elles ont été remplacées par 6 dalles équipées de néons basse consommation de 23 watts chacune. Une division pratiquement par 10 de la consommation pour un confort accru.

Nous allons poursuivre ce programme de longue haleine - mais oh combien nécessaire - au rythme du temps dont disposent nos employés communaux sachant que les interventions ne sont possibles que pendant les va-



EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau et assainissement : du nouveau en matière de dégrèvement

Les dégrèvements appliqués par le Syndicat Intercommunal du Léguer sur les factures des abonnés en cas de fuite d'eau respectent les termes d'une délibération prise le 16 janvier 2001. Ainsi chaque collectivité ou EPCI en charge des compétences eau et assainissement définissait jusqu'à présent sa propre politique en la matière.

Un décret datant du 24 septembre 2012 impose une règle commune. Voici les nouvelles dispositions qui seront obligatoirement appliquées au 1° juillet 2013 :

- Lorsque le service eau potable détecte une augmentation anormale (1) de la consommation lors d'un relevé de compteur, il en informe l'abonné par tout moyen et au plus tard lors de l'envoi de la facture établie d'après ce relevé. Cette information précise les démarches à effectuer pour bénéficier de l'écrêtement de la facture prévu au III bis de l'article L. 2224-12-4 du CGCT (2).
- L'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de consommation excédant le double de la consommation moyenne s'il présente dans le délai d'un mois à compter de la date d'information l'attestation d'une entreprise de plomberie certifiant que la fuite a été réparée, en précisant la localisation de la fuite et la date de la réparation (3).
- Si aucune fuite n'est détectée, l'abonné peut demander au service de vérifier le compteur. Le service dispose d'un délai d'un mois à partir du moment où il est saisi pour répondre à la demande de l'abonné.
- Si l'abonné bénéficie d'un dégrèvement de sa facture d'eau potable, les volumes imputables aux fuites sur la canalisation après compteur n'entrent pas dans le calcul de la redevance assainissement.

Le décret entre donc en vigueur le 1er juillet 2013.

Toutefois, dès avant cette date, si l'abonné constate au vu de la facture établie une consommation d'eau anormale imputable à une fuite de canalisation après compteur, il peut obtenir le bénéfice de l'écrêtement de la facture prévu au III bis de l'article L. 2224-12-4 du CGCT en fournissant au service d'eau potable, dans le mois suivant la réception de la facture, l'attestation d'une entreprise de plomberie qui mentionne la localisation de la fuite et la date de sa réparation.

(1) Une consommation est anormale si le volume consommé excède le double de celui constaté pour le logement pendant les trois années précédentes ou à défaut, le double du volume d'eau moyen consommé dans la zone géographique de l'abonné dans des locaux d'habitation de taille et de caractéristiques comparables.

(2) Les dispositions s'appliquent à une surconsommation consécutive à une fuite sur la canalisation après compteur mais en aucun cas à des fuites dues à des appareils ménagers, à des équipements sanitaires et de chauffage défectueux. (3) Le service peut procéder à tout contrôle nécessaire. En cas d'opposition à contrôle, le service engage, s'il y a lieu, les procédures de recouvrement.



CONTACTS

FACTURE: RÉGIE DES EAUX DE LANNION

11 Boulevard Louis Guilloux (espace administratif de Kermaria) LANNION

9H00 à 12H00 et 14H00 à 16H30 du lundi au vendredi

Tél: 02 96 46 78 27

TRAVAUX: LANNION TREGOR AGGLOMERATION

1 rue Monge 22300 LANNION

Tél: 02 96 05 60 90

DEGRÈVEMENT : SYNDICATINTERCOMMUNAL

DU LÉGUER

mairie de Trédrez-Locquémeau, Hent Sant Erwan 22300 TREDREZ LOCOUEMEAU Tél: 02 96 35 7452

LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-HERBOT

Les membres de l'association « Les Amis de la Chapelle de St Herbot » ont beaucoup apprécié le défilé incessant des visiteurs, lors des dernières journées du Patrimoine, ayant pour thème « LES PATRIMOINES CACHES ».

La chapelle de St Herbot fait en effet partie de ce patrimoine caché et nombreuses ont été les personnes qui la découvraient pour la première fois.

Lors de la réception des travaux de la restauration de la chapelle, le 11 septembre 2011, il avait été émis le souhait que cette chapelle rénovée demeure un lieu de vie : bien sûr par son pardon puisque c'est avant tout un lieu de culte, mais aussi par l'adjonction d'une marque culturelle et touristique. Ce souhait se réalise peu à peu : plusieurs artistes se sont déjà manifestés: Laurent et Guylaine SALOMON, par la création de la bannière de St HERBOT et la reproduction des tableaux des anges musiciens du peintre « Fra Angélico », Danielle LE QUILLEUC, par l'interprétation d'un concert de musique classique. Au cours des mois d'été, une permanence a été assurée deux fois par semaine, pour accueillir touristes et randonneurs. Alain LE BOURDONNEC de Ploumilliau, photographe amateur, aura permis de prolonger ces actions, en acceptant d'exposer, durant ce week end du patrimoine, les photos de la chapelle,

prises sous divers angles et ainsi d'expliquer sa passion dans l'art de prendre les clichés. Il est dit que : « photographier,

c'est peindre avec la lumière ».

Merci à Alain : tant pour cette exposition qui aura été pour notre association un atout supplémentaire pour attirer les visiteurs, que pour la photo encadrée de la chapelle offerte à l'association.

Remerciements également à la municipalité, pour le prêt des grilles d'exposition, aux membres de l'association pour leur efficacité dans la préparation de ces journées : fléchage routier, prêt et transport de matériel, fleurissement de la chapelle, préparation du pot d'ouverture de l'exposition et permanences.

AMICALE LAÏOUE

c'est une nouvelle équipe qui va dès aujourd'hui se mettre néficier d'un spectacle avec intervenant extérieur. Auau travail afin que les enfants de l'école puissent, lors de sor- jourd'hui, plus que jamais pour nos petits, pour notre école, ties pédagogiques ou autres, vivre pleinement leur année nous avons besoin de vous. Votre engagement et vos suggesscolaire.

Une première réunion a permis de tracer les principales lignes souhaitées. La communication entre tous les acteurs de la vie scolaire est une priorité. L'Amicale a donc obtenu de la Mairie la mise en place d'une boîte aux lettres à coté de celle de l'école. Le journal de l'Amicale va être réédité. Ces outils doivent servir à échanger et à construire. Les sections, mis à part le théâtre, ont décidées de se désolidariser. Il y aura donc à court terme un budget en diminution et de ce fait, des orientations différentes.

Les actions qui vont être mises en place restent pour l'instant sensiblement les mêmes que les années précédentes. Les p'tites puces de Ploulec'h ont eu lieu le 25 novembre à la salle des sports. La vente de sapins, la galette des rois, le muguet seront des actions reconduites. Nous vous rappelons que la collecte de journaux est toujours d'actualité et que vous pouvez les déposer à l'école ou à la Mairie.

CONTACT:

Blandine BROUDIC 02 96 37 46 75 présidente

La date de la kermesse est fixée au 30 juin. Le spectacle de Noël pour les primaires sera reconduit; celui-ci n'étant pas L'ensemble des membres du bureau ayant souhaité se retirer, adapté pour les petits de la maternelle, l'Amicale les fera bétions nous sont indispensables.



présidente: Blandine BROUDIC

vice-présidents : Anne-Laure TROADEC, Nicole LAGADEC, Iris

SCHOCKAERT, Pierrick LE LOEUFF

secrétaire: Ollivier LISSILLOUR secrétaires adjoints: Philippe COIC,

Carine RANGER, Caroline LEBLOND

trésorier : Sylvain CAMUS trésorières adjointes : Corinne LE HO

MONVOISIN, Soazik LE BESCOND

COMITÉ DES FÊTES

Organisée par le Comité des Fêtes : 40ème anniversaire de la première fête des battages à l'ancienne en Bretagne qui s'était déroulée le 27 août 1972 à Ploulec'h!

Le Comité des Fêtes de Ploulec'h a organisé le dimanche 26 août l'anniversaire des 40 ans de la première fête des battages en Bretagne avec Yves LE MEUR.

Mobilisant pour cette journée plus de 100 bénévoles, tout a été réuni pour célébrer cet événement comme il se doit : mini ferme, chevaux de trait, jeux bretons, manège pour enfants, fest deiz avec les frères Morvan en tête d'affiche, des exposants, repas sous chapiteaux, crêpes et tout ce qui va avec! Ce sont quelques milliers de personnes qui se sont déplacées pour découvrir ou redécouvrir les batteuses d'antan mais aussi les machines d'aujourd'hui.

Le Comité des Fêtes en profite donc pour remercier les associations ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées avec lui pour cet événement.

Pour 2013 des actions sont déjà en préparation : un fest deiz,

la traditionnelle chasse à l'œuf qui sera remise au goût du jour en avril ou encore un rallye touristique sur la commune en juin.

De plus, le CdF a été sollicité pour d'autres propositions d'événements sur la commune, elles seront étudiées durant l'année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer aux actions du Comité des Fêtes de Ploulec'h.

Contact: LE LOEUFF Pierrick au 06 68 84 76 43 / pkleloeuff@bbox.fr



MADIG

PRESENTATION

Cette association a pour but de permettre aux personnes en net surpoids de pratiquer des activités physiques.

Le but de l'association est d'aider ces personnes, non pas à maigrir, mais plutôt à retrouver un certain plaisir de bouger, de reprendre confiance dans leur corps, à essayer de l'accepter tel qu'il est. Les séances se pratiquent en groupe, ce qui entraîne l'acceptation du regard de ce corps par les autres. Ce groupe peut permettre de rencontrer d'autres personnes ayant des difficultés similaires, et peut donc permettre l'échange.

Les séances sont animées par Maryvonne LOGIOU, professeur d'éducation physique à la retraite.

DEROULEMENT DES SEANCES

Les séances, pratiquées en musique, comprennent des exercices de renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation adaptée aux personnes en surpoids. L'utilisation de ballons suisses (un gros ballon) permet d'assurer un certain confort, et un certain intérêt dans l'exécution des exercices.

TARIFS: 150 € l'année ou 70 € le trimestre

le mercredi soir de 20h15 à 21h15 salle des fêtes

Contact Maryvonne LOGIOU

Tél: 02 96 46 37 30 ou courriel: vonig.logiou@orange.fr

LES PETITS ARTISTES DE LA RÉCUP

Nouveau à Ploulec'h: Un atelier artistique pour enfants basé sur la récupération (emballages divers, boîtes plastiques, cartons, bouchons, papiers de toute sorte...). Pour cette 1ère année, 2 groupes:

- 5/7 ans le samedi de 11h00 à 12h15

- 8/10 ans le mercredi de 17h00 à 18h45.

Il reste encore quelques places!

Contact: Blandine BROUDIC: 02 96 37 46 75



CAP Ploulec'h: bientôt 10 ans!

L'association fêtera début 2013 ses dix ans. Que de kilomètres parcourus! Que de rencontres sympathiques et de moments forts en émotion!

Le dynamisme est toujours maintenu à un niveau très élevé. Pour preuve, les dernières sorties en nombre de l'association, mais aussi les 100 Bornes de Cléder avec un fabuleux chrono et un podium d'Yvon, les 20 km de la côte de Granit, un marathon de montagne dans le pays basque pour Yann, le marathon de St Andrée des Eaux, le St Emilion etc...

Autant de courses qui ont été honorées par nos représentants cet été, auxquels s'ajoutent depuis la rentrée, les 20 coureurs (15 coureurs sur le 15 km et 5 autres sur le 8 km) sur les trail des deux Rives à Bégard , continuons avec l'Estran, les deux Chapelles à Plestin, et cerise sur le gâteau, les exploits remarquables et notamment une victoire sur les 100 km de Bretagne (Yvon LOZAHIC) et une superbe 28ème place sur le trail de Belle lle en Mer,(Yann Le DU) qui nous ont valu les honneurs de la presse.

Pas mal pour une association que certains disent en sommeil!

La convivialité, socle de l'association, n'est pas en reste car c'est un déplacement massif avec un WE en gîte que nos adhérents s'apprêtent à connaître sur le marathon de Vannes. Toutes les personnes ne voulant plus courir seules et voulant profiter de déplacements en groupe sont à tout moment les bienvenues.



Contact : Serge LORRAIN Tél : 06 09 22 90 22



ores **yoga**

L'association ORES vous propose un nouveau cours de yoga le mardi matin de 10h00 à 11h15 à la salle des fêtes. C'est un cours de yoga doux, adapté aux personnes un peu plus âgées, ou ayant des pathologies di-

verses ou une mobilité réduite.

Ces séances sont idéales pour :

- Prendre conscience de son corps
- Remettre le corps en forme

- Soulager les tensions corporelles
- Régénérer les organes
- Apaiser le mental

Les postures servent à étirer le corps avec intelligence et douceur dans la respiration, mais aussi se délier et transformer son attitude corporelle.

Les exercices de respiration permettent de contrôler le souffle, favoriser l'amplitude respiratoire et la circulation des énergies.

La relaxation sert à écouter son corps, à repérer et dénouer les contractures, se détendre pour réduire les tensions et bien sur lâcher prise.

Autre cours:

yoga dynamique : lundi de 18h30 à 19h45 (cours existant depuis 4 ans).

Tarifs:

Deux cours d'essais gratuits 68€ le trimestre Réduction pour demandeur d'e

Réduction pour demandeur d'emploi.

CYCLO DÉTENTE de Ploulec'h



Après la Pierre LE BIGAULT, le 30 juin, qui a vu 20 adhérents du Cyclo Détente de PLOULEC'H participer aux 155, 100 ou 55 km, le lendemain ce sont plus de 30 de nos amis cyclos accompagnés de leur famille qui ont participé à la sortie familiale.

Cette sortie nous a conduits à LAMBALLE le matin puis à SAINT ALBAN pour un déjeuner suivi d'une visite commentée au Fort LA LATTE. Le retour vers PLOULEC'H s'est effectué en passant par le Cap FREHEL et en longeant une partie de la côte de PENTHIEVRE.

Cet été après un départ plus tardif les dimanches matin, voire les mercredis matin pour certains, quelques vacanciers se sont joints à nous. L'été nous évitons les circuits longeant notre côte qui sont plus dangereux pour nous, « cyclos », surtout en fin de matinée.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention et admiré la performance de Johan LE BON lors des Championnats de France 2012 de l'Avenir à La Chapelle-Caro(56) au contre-la-montre individuel messieurs Espoirs. Il a décroché le titre de champion de France Espoir sur les 274 km et à 47,9km/h de moyenne. Chapeau!

Huit cyclos ont participé à l'organisation (les 25, 26, 27 et 28 août) et à la réussite de la fête des battages de PLOULEC'H et ceci dans le cadre de l'appel du comité des fêtes aux associations de la commune pour cette manifestation.

En septembre nous avons rendu visite à nos amis cyclos qui organisent en septembre la André PAUGAM à PLOUBEZRE, une concentration à PLOUMAGOAR. Le 30 septembre, nous proposerons à nos amis cyclos une nouvelle coupe de la détente. Le 20 octobre, ce sera la gentleman de PLOUMILLIAU et le 21 octobre la Lou-Anne à PLEUMEUR-BODOU.

GYM Ploulec'h

La gym à Ploulec'h c'est reparti... N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Les cours sont animés par Patricia THEPAULT dans une ambiance conviviale et rythmée. Ils conviennent à toute personne désirant pratiquer une activité physique.



Le mercredi de 19h45 à 20h45 à la salle des fêtes.

CONTACT: MONVOISIN-LE HO Corinne tél: 02 96 46 18 90

ASPP

Après une nouvelle saison touristique réussie pour le moulin de Crec'h Olen, et la fin de certains travaux engagés (toiture

du four à pain, barrière à l'ancienne etc), les bénévoles de l'association, outre les travaux réguliers d'entretien (chemin de rando du lavoir et fontaine de Croas Min - parc face au moulin...) préparent l'année 2013 qui marquera les 10 ans de l'association. En 2012, l'association a bénéficié d'une aide financière conséquente pour l'équipement permettant l'amélioration de la rotation des ailes du moulin. 2013 sera l'année d'une nouvelle grande étape dans sa restauration.



AWEL MOR : Quelle vitalité! On en parle partout

4 retraités sur 5, et notamment les plus jeunes, ne sont pas adhérents. Quel dommage!

Pour eux d'abord, car ils se privent d'un moyen de mieux vivre leur retraite avec des activités choisies librement en privilégiant les rapports humains et l'amitié avec tous, quelque soit l'âge ou toute autre différence.

Pour Awel Mor aussi, car ils n'apportent pas leur vitalité, leurs demandes, leurs propositions, leur participation...

Cela freine la construction commencée d'un véritable club de LOISIRS des RETRAITES, où chacun trouve sa place et l'activité de son choix quand et comme il le veut.

Comment mieux se garantir pour prolonger le plus loin possible notre « Jeunesse » et à coup sûr ne pas risquer la « Solitude » demain.

Ce sera notre voeu pour 2013 ajouté à celui essentiel de la santé maintenue ou retrouvée.

BONNE ANNEE 2013 - BLOAVEZ MAT!!!

Renseignements Roger AMOURET 02 96 38 88 45

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 19-9-12

PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE LANNION TREGOR AGGLOMERATION

Le Maire informe l'assemblée du contenu de l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2012 portant extension du périmètre de Lannion Trégor Agglomération par l'intégration de la commune de Perros-Guirec. Après débat et compte tenu des conséquences financières pour le territoire du Trégor et pour la commune, le conseil municipal émet un avis favorable à cette intégration au 1er janvier 2014 afin que celleci soit mise en œuvre de manière concomitante à la fusion de L.T.A. avec les communautés de communes de Beg Ar C'hra et du Centre Trégor. Dans le cas où les élus du Centre Trégor effectuaient un choix différent des élus du territoire communautaire de Lannion Trégor Agglomération, le périmètre serait alors réduit à la fusion de L.T.A., Perros-Guirec et la communauté de communes de Beg Ar C'hra. (2 abstentions)

O ACQUISITION D'UN POELE A GRANULES ET TRAVAUX SUR LA TOITURE DES VESTIAIRES FOOT : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire informe l'assemblée que la commune peut bénéficier d'une nouvelle subvention : la dotation d'investissement communautaire, pour un montant total de 6 032 €. Le Conseil décide de solliciter cette subvention pour financer deux projets inscrits au budget 2012 : l'acquisition d'un poêle à granulés pour la salle des mariages, pour un montant de 4 433 € HT et les travaux réalisés sur la toiture des vestiaires foot, pour un montant de 7 122 € HT.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS

Le Conseil autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une période de 12 mois maximum.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU LEGUER

Le Conseil donne un avis favorable à la demande du Syndicat du Léguer sollicitant la rectification du nombre de délégués qui est de quatre titulaires par commune et approuve les nouveaux statuts du 8 mars 2012.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le contrat est renouvelé pour un montant de 152 000 € auprès du Crédit Agricole

QUESTIONS DIVERSES

- 1- Bilan des manifestations de l'été : le Maire a fait le point sur les manifestations de l'été (exposition, balades, fête de l'Estuaire, fête des Battages, Jardins en fête et forum des associations). Toutes ces manifestations ont connu un franc succès. Un grand merci aux organisateurs.
- 2- Remises des prix des concours « fleurissement » : le Maire rappelle que la commune a obtenu le 1er prix, dans sa catégorie, des concours organisés respectivement par le Pays Touristique du Trégor-Goëlo et par le Département. Le Pays Touristique du Trégor-Goêlo a souhaité que la remise des prix ait lieu cette année à Ploulec'h.
- 3- Révision du PLU : l'étude est en cours de finalisation. Il reste à définir les emplacements réservés nécessaires à la réalisation de la salle multifonctions.
- 4- Projet salle festive/auditorium: le Maire a rappelé l'historique de ce projet et l'intérêt pour la commune de disposer d'une salle festive pour ses habitants et ses associations. Lors des différentes réunions de travail sur ce projet est apparue la possibilité d'y adosser un auditorium avec un traitement acoustique particulier, ce qui permettrait de répondre à un vrai besoin sur notre territoire et de réduire les coûts par la mutualisation de certains espaces avec la salle festive. La commune avait sollicité Lannion Trégor Agglomération pour réfléchir à la création de cet auditorium dans une optique communautaire, tout en soulignant qu'il se situerait à la porte de Lannion et sur le sud du territoire, sous doté en matière d'équipements. L'étude de faisabilité a été confiée à Itinéraire Bis qui a émis un avis favorable, un tel équipement n'existant pas dans le département.

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 14-11-12

PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Johan LE QUELLENEC de Lannion Trégor Agglomération a présenté aux élus un projet de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du restaurant scolaire et de la salle des sports. Les élus souhaitent une étude plus poussée avant toute décision.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECO-LOGIQUE DU YAUDET A PONT ROUX : TRANSFERT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le Maire rappelle qu'il a été décidé de restaurer la continuité écologique du cours d'eau du Yaudet à Pont Roux. Le programme de travaux est estimé à 100 000 € HT. La commune intervient à hauteur de 5 % du remplacement de l'ouvrage permettant l'accès au parking soit 1 % du coût global de l'opération. Le Conseil accepte que la maîtrise d'ouvrage de ce projet soit assurée par Lannion Trégor Agglomération pour le compte du Comité des bassins versants de la Lieu de Grève.

ADHESION A L'E.P.A. D'APPUI AUX COLLECTIVITES

Afin de pouvoir bénéficier d'une assistance d'ordre technique, juridique ou financier dans les domaines de la voirie, de l'aménagement urbain, de la construction et de la rénovation d'immobilier et de l'assainissement, le Conseil décide d'adhérer à l'Etablissement Public Administratif moyennant une cotisation annuelle de l'ordre de 0,75 € par habitant DGF. Jean ROUXEL, Adjoint, est désigné pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'E.P.A.

AVENANT AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Compte tenu de nouvelles actions gérées par le SIVU AOD AR BRUG, il convient d'inscrire cette offre d'accueil supplémentaire au Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2011/2014. Le Maire est autorisé à signer un avenant.

PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Le décret du 8 novembre 2011 permet désormais aux collectivités locales de participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents. Cette démarche visant à maintenir les niveaux de couverture des agents, en matière de prévoyance et de santé, le Conseil valide une participation forfaitaire nette de 20 € par agent pour le volet prévoyance. Le volet santé sera examiné ultérieurement.

LOCATION DE LA SALLE DES SPORTS

Le Conseil accepte de louer la salle des sports, pour des manifestations à but lucratif, à des associations extérieures au tarif de 200 €/jour. A la réservation, une caution de 500 € pour dégâts matériels et/ou dépassement d'horaires et une caution de 150 € pour le ménage seront demandées ainsi que la signature d'une convention.

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Considérant les prestations de conseil et l'assistance en matière budgétaire fournies par le Receveur municipal, le Conseil décide d'attribuer à titre personnel à Mme MAHE qui remplace M. LE BLAY, une indemnité de conseil au taux de 100 %, pour toute la durée du mandat.

O PARTICIPATION FINANCIERE AU SPECTACLE DE NOEL

Comme chaque année, LTA propose pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires un spectacle au Carré Magique qui organise les transports et finance en partie l'opération. La participation financière de 4,5 € par élève sera prise en charge par la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- **1. Révision du PLU :** le projet devrait être arrêté au prochain conseil municipal.
- 2. Projet salle festive/auditorium: le Maire a fait le compte rendu des dernières réunions qui se sont tenues avec des représentants de LTA, d'Itinéraire Bis et du Carré Magique. Le conseil communautaire a validé le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse. Michel DEVALLAN et Emile LE QUEMENT feront partie du jury pour le choix du maître d'œuvre. Jean ROUXEL, Martine LETELLIER, Gilbert LE BOT, Rémy POMMELLEC et Jean-Jacques ABGRALL feront partie du comité technique. LTA sera maître d'ouvrage de ce projet et une convention relative au financement de l'investissement sera signée ultérieurement.
- **3. Tavaux prévus par la Commission « voirie » :** route de St Patrice et rue des Frères Lagadec, impasse de Kerléo Bian, trottoirs route de Locquémeau et rampes d'accès au cimetière, trottoirs route de Lannion (mise en accessibilité), busage et cheminement piétons entre la route de Locquémeau et la route de Kéranglas, busage à Kerjean et à Kerberon, aménagement de la cour de la Mairie (mise en accessibilité), aménagement autour de la Chapelle du Yaudet et aménagement du cimetière.
- **4. Autostop participatif :** Martine LETELLIER a présenté ce nouveau dispositif qui permet d'inciter les conducteurs et les piétons à renouer avec un moyen de locomotion convivial tout en sécurisant la pratique de l'autostop par la signature en Mairie d'une charte de bonne conduite. Chaque participant reçoit un kit complet afin d'être identifié comme membre de ce réseau citoyen. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

ZOOM: BAR CONCERTS AU MANOIR ELFIQUE



CONTACT:

MANOIR ELFIQUE Kerloas Bras 22300 PLOULEC'H

Tél: 02 96 46 36 64

courriel:

manoirelfique@orange.fr

site internet:

www.taverne-elfira.fr

Lenez découvrir la Taverne d'Elfira, un bar culturel à caractère médiéval en plein coeur des légendes bretonnes. Vous pourrez y déguster des produits du terroir, entourés de fées, d'elfes et de korrigans.

Concerts, expositions culturelles et artisanales, contes et légendes... et bien plus encore.

Possibilité de location de salle (40 personnes) avec ou sans cuisine pour vos réceptions, séminaires, anniversaires,...



DÉCEMBRE

vendredi 7 TÉLÉTHON - salle des fêtes

samedi 8

ZUMBA - salle des sports

samedi 15

AWEL MOR - repas de fin d'année - salle des fêtes

samedi 26 THÉÂTRE salle des fêtes **JANVIER** dimanche 27 THÉÂTRE salle des fêtes

vendredi 1er THÉÂTRE salle des fêtes samedi 2 THÉÂTRE salle des fêtes samedi 16 REPAS des CM2- salle des fêtes dimanche 17 THÉÂTRE représentation des enfants du SIVU

ETAT - CIVIL

Ils sont arrivés...

6 août : Jade LOJOU - 14 Résidence de Kervranguen

SEPTEMBRE

24 septembre: Manon POMMELLEC - 13 rue

de Keramparc

28 septembre: Lucas LEVIONNOIS - 5 rési-

dence Kerganifet **NOVEMBRE**

4 novembre : Baptiste GAUTHIER - 5 route

de Kervranguen

17 novembre : Maodan BOÉTÉ, Kerjean

Huellan

Ils se sont mariés...

7 juillet: Laetitia BELLOIR et Thierry KERGUILLEC – 3 route de Lannion

AOÛT

4 août : Frédérique LHONNEUR et Sylvain

LEVIER – 19 route du Yaudet

11 août: Laura POUPON et Romain HAMON

6 route de Kerjean

25 août : Serlane PINAULT et Clément CIVEL

manoir de Kerloas SEPTEMBRE

1er septembre : Laure TILY et Stéphane LE PERSON – 10 cité de Park ar Groas

29 septembre : Céline KERVENO et François QUILLÉVÉRÉ – 8 route de Saint-Dréno

Ils nous ont quittés...

AOÛT

5 août: Yvette DAMANY (née LURON)

1 rue de Keramparc

SEPTEMBRE

21 septembre: Alain LE BOURDOULOUS

7 route de Locquémeau

OCTOBRE

18 octobre : Roger LE BÉGUEC - Kerloas

ANNONCE

Le pizzaïlo Arom'Pizz n'est plus présent place de la Mairie le lundi soir. vous pouvez le retrouver sur d'autres points de vente.

renseignements: 06 67 66 03 01

ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H



A l'occasion de la sortie de son nouvel album « Ô filles de l'eau », Nolwenn LEROY est venue toute une journée au Yaudet pour tourner un clip. Elle a rencontré Michel DEVALLAN et l'Abbé LE BOULC'H dans la Chapelle alors que les associations de modélisme et des plaisanciers ont été mis a contribution pour la figuration et les décors.



l'association des plaisanciers du Yaudet a aussi été sollicitée









MICHEL DEVALLAN ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

INFORMATIONS PRATIQUES

Keleier titouriñ

 MAIRIE (Ti-kêr)
 02.96.46.10.00 fax: 02.96.37.14.50

 ATELIER MUNICIPAL (Stal-labour kêr)
 02.96.46.10.04

 ECOLE (Skol)
 02.96.35.74.05

 GARDERIE (diwallerezh)
 02.96.37.24.11

 RESTAURANT SCOLAIRE (Kantin ar skol)
 02.96.46.55.74

MAISON MEDICALE (Ti medisined) Route de Lannion

MEDECIN (Medisin)

02.96.46.34.86

Mme ROCHEZ Isabelle

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi

8 h 30 à 12 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00

jeudi: de 8 h 30 à 12 h 00 et 15 h 00 à 17 h 00

les après-midi sont sur rendez-vous - fermé le samedi

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

(Merataer-leuñvour)

02.96.37.11.94

M. COURCOUX Vincent Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

DENTISTE (Dantour)

02.96.46.38.49

M. PEN David

Horaires d'ouverture : Lundi (fermé)

Mardi, Mercredi, Vendredi (9 H 30 à 19 H 45)

Jeudi (1 sur 2) (14 H à 19 H 45)

Samedi (9 H à 12 H 30)

INFIRMIERES A DOMICILE

(Klañvdiourez er gêr)

Mme LECLERC Martine *02.96.37.43.97*Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne *02.96.35.30.71 ou 06.85.75.71.96*

PHARMACIE (Apotikerez) BEL AIR

02.96.46.53.50

Collecte sélective :

Le lundi toutes les 3 semaines :

- lundi 24 décembre

- lundi 14 janvier

- lundi 4 février

- lundi 25 février

- lundi 18 mars

- lundi 8 avril

pour les encombrants en porte

à porte sur rendez-vous au

0800022300

aux dates suivantes:

- mercredi 23 janvier

- mercredi 24 avril

- mercredi 24 juillet

CAF

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis et tous les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 0.820.25.22.10

C. P. A. M.

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie) 39, avenue de Park Névez BP 246 22303 LANNION CEDEX Tél : 36 46

SOUS-PREFECTURE

9, rue Joseph Morand BP 30745 22303 LANNION cedex 8h30 à 12h00/13h45 à 16h15 du lundi au vendredi

CENTRE DU TRESOR PUBLIC

2 Quai de Viarmes 22300 LANNION 02-96-46-76-10

CENTRE DES IMPOTS

54, rue Kar Douar 22300 LANNION 02-96-48-95-94

SERVICE REPURGATION

(Servij al lastez)

Ramassage des ordures ménagères géré par la

Communauté d'Agglomération

Numéro VERT: 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

(Lastezerezh Krist e Plouilio)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de:

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 *

Fermé le jeudi.

* du 1er avril au 30 septembre, fermeture à

18h30

Déchèterie: 02.96.35.24.50

ou: 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTA)

02 96 05 60 90

Facturation: 02 96 46 78 27

BIBLIOTHEOUE MUNICIPALE

(Levraoueg-kêr)

Heures d'ouverture

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

EDF-GDF

Sécurité-dépannage : N° AZUR : 0.810.433.022 (gaz) 0.810.333.122 (électricité)

Samu: 15

Police-Secours: 17

Pompiers: 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78 Centre Hospitalier 02 96 05 71 11 Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION

02.96.37.90.60

Horaires d'ouverture:

le lundi, le mardi (1er et 3ème mardis du mois), le jeudi et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER RV au 02.96.48.19.90

RAM: Relais Assistance Maternelle

Mme Suzette LE RAT (Tél.: 06 77 38 49 67)

MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet

CS 60427 22303 - LANNION CEDEX Tel : 3949 pour les demandeurs d'emploi

Par internet: www.pole-emploi.fr



























CLÔTURES - PORTAILS ÉLECTRIQUES





